

**Propos après élection du Président
Séance d'installation du jeudi 20 mars 2008**

Je remercie tous les collègues pour la confiance renouvelée, marque à laquelle je suis très sensible.

J'adresse toutes mes félicitations à celles et à ceux qui ont été élus ou réélus.

Je souhaite la bienvenue dans cette Assemblée à celles et ceux qui nous rejoignent pour la première fois.

J'adresse un message de sympathie à celles et ceux pour qui le sort des urnes n'a pas été favorable ; ainsi qu'à nos collègues qui n'ont pas souhaité se représenter. Je salue en particulier Roger BESSE qui a assuré la Présidence de cette Assemblée pendant treize ans, de 1988 à 2001, et qui a souhaité mettre un terme à ses mandats locaux.

Je félicite également celles et ceux qui ont connu des succès à l'occasion des scrutins municipaux.

Je voudrais excuser, avant de le féliciter, notre collègue Alain MARLEIX, de ne pas être présent aujourd'hui : il a en effet accédé à de nouvelles fonctions, au travers la responsabilité de Secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales. Il est aujourd'hui retenu pour la passation de pouvoir de son ancien secrétariat d'État, ainsi que pour son installation. Je ne doute pas et je sais que nous pourrons compter sur lui. Je souhaite d'ailleurs l'associer de la manière la plus étroite possible aux travaux de l'exécutif.

J'ai eu, ou j'aurai l'occasion de commenter les résultats de ces échéances, je vais donc être très bref, me limiter simplement à un constat, et dire ma satisfaction.

Le constat est que le résultat de ces élections cantonales, de ce renouvellement de la moitié de notre Assemblée, est synonyme de stabilité pour la Majorité Départementale, ce qui est de nature à me satisfaire, ceci d'autant plus dans un contexte plutôt délicat sur le plan national. Je me limiterai à constater que cette satisfaction naît du sentiment qu'une majorité de cantaliens a souscrit aux orientations et au projet que porte la Majorité Départementale depuis maintenant 7 ans : c'est pour le Président que je suis un vrai sujet de satisfaction.

Au lendemain de ces échéances, la vie -à défaut de reprendre- continue, et le Président que vous venez d'élire est animé du même souci qui était le sien précédemment et qui ne l'a jamais quitté : être le Président de tous les cantaliens et être au service de tous les projets avec pour seul critère de choix et de jugement l'intérêt général de ces projets.

Je crois que seule cette attitude peut honorer le Conseil Général et surtout lui conférer le rôle qui doit être le sien qui est d'accompagner tous les porteurs de projets publics ou privés de ce département. Les uns et les autres, vous connaissez l'acuité des dossiers que nous allons retrouver et qui méritent, au-delà de l'affirmation de nos sensibilités, que nous sachions privilégier l'intérêt général dans un contexte, un environnement de plus en plus concurrentiel. Une concurrence qui, ne nous méprenons pas, ne se trouve pas à l'intérieur de ce département.

Malgré les remouls qu'a pu susciter la parution d'un rapport étrange il y a quelques semaines, le rôle de collectivité de proximité du Conseil Général a été confirmé. Au travers des engagements de chacun sur le terrain, cette notion de proximité s'impose à tous. Aujourd'hui le Conseil Général est bien la collectivité qui au quotidien doit avoir pour ambition de servir les intérêts de tous les cantaliens en mettant en œuvre les compétences qui sont les siennes.

Vous pouvez compter, plus que sur mon souci, sur mon ambition de ne pas me départir -et il n'en n'a jamais été question- de l'esprit qui m'animait lors du mandat qui vient de s'écouler.

Je vous proposerai comme je m'y étais engagé d'ouvrir une nouvelle page de l'action du Conseil Général, dans la continuité de l'action conduite depuis 7 ans, mais en l'adaptant à l'évolution des attentes de nos concitoyens et à celle de notre environnement.

Nous devons aussi construire un projet d'avenir organisé autour de l'ouverture et de l'accueil.

C'est la raison pour laquelle, je veux vous proposer un nouveau projet départemental pour les 6 prochaines années répondant aux attentes des cantaliens. Je veux donc vous soumettre la possibilité de relancer une enquête qualitative auprès de tous les cantaliens pour nourrir ce projet, comme nous l'avons fait en 2003. La plupart des sujets qui relevaient de notre compétence ont été traités depuis.

A ce titre, il est évident que la question de l'image de notre département est essentielle, tant pour les cantaliens qui doivent être fiers de leur territoire, que pour celles et ceux que nous souhaitons accueillir. Plusieurs actions ont déjà été engagées à ce titre, je souhaite les amplifier.

Je vous proposerai aussi une nouvelle forme de partenariat, allant plus loin que le FEC urbain, avec les villes préfecture et sous préfectures, mais également les villes de plus de 5 000 habitants, qui à n'en pas douter jouent un rôle moteur dans leurs territoires. Sans négliger les communes rurales et dans le prolongement des projets de territoire contractualisés avec les Communautés de communes ou d'agglomération, je serais donc amené à faire des propositions sur une nouvelle manière d'assurer à ces communes le partenariat du Conseil Général sur un certain nombre de projets, pour les inscrire dans le temps en toute lisibilité.

Je crois qu'il est important d'identifier les projets qui servent les intérêts départementaux et de pouvoir assurer ces collectivités du concours et de la présence à leurs côtés du Conseil Général.

Ce ne sont là que quelques pistes d'actions nouvelles sur lesquelles nous aurons bientôt l'occasion de revenir plus en détail.

Je vous remercie.